

LE CHIFFRE CLE

**40%**

**40% des ressortissants  
ont plus de 50 ans**

Sur l'ensemble des entreprises que compte notre arrondissement, tous secteurs confondus, 1820 d'entre-elles ont à leur tête un responsable de plus de 50 ans. Ces décideurs devraient dès maintenant anticiper la transmission de leur société. Sauront-ils "passer le relais" ?

Au-delà de leur satisfaction personnelle de voir le maintien de l'entreprise qu'ils ont su créer et développer, c'est une partie de l'avenir du bassin alsésien qui est en jeu. Nous les invitons donc à prendre contact dès maintenant avec les services de la CCI. Rappelons qu'il faut souvent plusieurs années de préparation pour réussir pleinement la transmission d'une entreprise...

P.A.C.T.E.

**La Région se mobilise  
autour d'un dispositif  
d'appui à la transmission**

Pour favoriser la reprise d'entreprises en Languedoc-Roussillon, le Conseil régional travaille sur l'élaboration d'un P.A.C.T.E., "Programme d'Appui à la Création et la Transmission d'Entreprises". L'harmonisation des pratiques et des concertations entre partenaires de la création, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie imbriquant Économie et Formation, sont à la base du dispositif. L'objectif de ce programme d'appui est de labelliser l'accompagnement "VISA" qui permettra à l'entreprise (ou au porteur de projet) d'obtenir soit une avance remboursable, soit l'utilisation d'un fonds de garantie régional. Ce "PACTE" sera complémentaire au dispositif d'appui et d'accompagnement des porteurs de projets, déjà existant au sein de la CCI, et viendra donc étoffer ce service par la dispense à toute entreprise ayant bénéficié du VISA, d'une formation de 4 à 5 semaines.

Contact: Service Formation  
04 66 61 00 91

## Avec la CCI et Alès Myriapolis Tout ce que vous devez prévoir

### À chaque étape, Alès Myriapolis et la CCI vous prêtent assistance

Parce que la plupart des personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise ne savent pas par où commencer, voici un récapitulatif de ce qu'il faut prévoir pour chaque démarche. Un mode d'emploi en 4 temps qui permettra aux intéressés de surmonter les difficultés organisationnelles auxquelles tout néophyte est confronté.

#### 1<sup>ère</sup> démarche : informez-vous

S'informer auprès de nos services est la première des actions à programmer. Les données et les recommandations que vous recueillerez vous permettront de valider 3 étapes essentielles à savoir :

- vérifier la cohérence du projet de création ou de reprise avec son projet personnel (bilan, contraintes et motivations, objectifs, compétences, expérience, personnalité) ;
- avoir une réelle connaissance du produit et du marché visé ("vendre quoi, où, comment et à qui") ;
- déterminer l'équilibre financier (la rentabilité garantit la pérennité de l'entreprise).

#### 2<sup>ème</sup> démarche : constituez-vous un dossier solide

Un bon dossier est un dossier où souffle l'esprit de l'entreprise. Prenez bien note des recommandations que vous donneront la CCI et ses partenaires institutionnels. Le "plan d'affaires" que vous rédigerez vous servira à solliciter divers organismes économiques pouvant intervenir dans le financement de l'opération.

L'analyse de ce document doit permettre de :

- comprendre l'ensemble du projet de création ou de reprise d'entreprise ;
- percevoir la personnalité et les atouts du futur chef d'entreprise ;
- juger le niveau de préparation du projet ;
- connaître les prévisions financières ;

- définir l'adresse du siège social ;
- préciser la réglementation de l'activité, le marché, le produit, la clientèle, les fournisseurs, les concurrents, le seuil de rentabilité, le CA prévisionnel, la structure juridique et les conséquences sociales et fiscales de ce choix, les investissements nécessaires, les moyens de financements disponibles, les aides à solliciter,...

#### 3<sup>ème</sup> démarche : réglez les formalités de création ou de reprise

Déposez votre demande d'immatriculation au CFE, le Centre de Formalités des Entreprises. Celui-ci transmettra les éléments nécessaires aux différents organismes et administrations concernés.

#### 4<sup>ème</sup> démarche : activez le démarrage

Votre entreprise est créée, maintenant vous devez :

- établir vos documents commerciaux en insérant les mentions obligatoires ;
- finaliser les recrutements éventuels et/ou choisir vos prestataires ;
- mettre en place les bons outils de gestion ;
- prévoir un plan de travail pour une organisation dynamique des tâches à accomplir.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rencontrons-nous à la CCI...



Contact : CCI, Service Commerce Hôtellerie  
04 66 78 49 05 • commerce.hotellerie@ales.cci.fr

## Dispositif d'accompagnement en 3 étapes

# Passer de l'idée au projet

### Pour entreprendre demain avec sérénité

Le dispositif d'accompagnement "CCI - Entreprendre en France" s'adresse à tous ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Vous souhaitez mener votre projet d'affaire à terme et préparer toutes les conditions qui vous permettront d'assurer la pérennité de votre future entreprise ? Voici votre programme...

#### 1) inscrivez-vous à la journée d'information hebdomadaire

Pour passer du cap "avoir une idée" à celui de "créer l'entreprise", rendez-vous à l'hôtel consulaire tous les vendredis. Les réunions d'info organisées à la CCI Alès-Cévennes abordent toutes les étapes à suivre, des premières études en amont jusqu'aux dernières formalités à ne pas oublier avant l'ouverture.

#### 2) suivez le stage "5 jours pour entreprendre"

Du 13 au 17 juin, suivez le stage d'initiation à la gestion d'entreprise organisé par la CCI dans le

cadre du réseau "Entreprendre en France" en partenariat avec la DECASPL (Direction des Entreprises Commerciales, Artisanales, de Services et de Professions Libérales) et le FSE (Fonds Social Européen). Cette formation de 5 jours développe une réflexion sur le métier de chef d'entreprise, le montage du projet, les contraintes techniques, la gestion prévisionnelle, les aides disponibles et la politique commerciale à déterminer.

#### 3) finalisez votre dossier avec le concours de spécialistes

À la fin du stage "5 jours pour entreprendre", vous disposerez d'une palette d'outils suffisante pour construire et faire valider votre projet par les partenaires locaux impliqués : conseillers consulaires, experts-comptables, notaires, avocats... Pour vous aider à finaliser votre projet, les conseillers de la CCI vous proposeront ensuite un appui généraliste dans les domaines financiers, juridiques, fiscaux et sociaux ainsi que dans la préparation d'une demande d'aides ou d'exonérations.

**Contact :** CCI, service Commerce & Hôtellerie • 04 66 78 49 05. [commerce.hotellerie@ales.cci.fr](mailto:commerce.hotellerie@ales.cci.fr)

## Relais Local d'Animation Cévennes

# Un concours pragmatique

### Lauréat des "Initiatives de l'Economie"

Lauréat du concours des Initiatives de l'économie 2005 dans la catégorie Entreprises et territoires, RELANCE est un dispositif inter-consulaire qui regroupe les 4 chambres consulaires du Gard (Chambre d'agriculture, CCI Nîmes, CCI Alès, Chambre de Métiers) et les 3 chambres consulaires de la Lozère (Chambre d'Agriculture, CCI, Chambre de Métiers).

#### RELANCE couvre 130 communes

Mise en place en 1997, RELANCE a pour but d'assurer la transmission et la reprise d'entreprises commerciales, artisanales et d'exploitations agricoles sur un territoire défini : le massif des Cévennes, soit près de 130 communes de moyenne montagne.

#### RELANCE s'adresse aux cédants et aux repreneurs

RELANCE assure une mission de repérage et de centralisation des opportunités de reprise : les

chargés de mission sensibilisent les futurs cédants, les accompagnent dans leur projet de transmission et la recherche du repreneur. En parallèle, ce service accueille les porteurs de projets souhaitant reprendre une entreprise en Cévennes. L'accompagnement à la reprise est ensuite réalisé par les services des différentes chambres consulaires, dans le cadre du dispositif à la création d'entreprise.

#### RELANCE redynamise l'économie locale

Chaque année, en moyenne, 50 nouvelles entreprises en recherche de repreneurs sont diagnostiquées, 250 nouveaux porteurs de projets sont inscrits et 12 entreprises sont reprises grâce aux mises en relations et à l'accompagnement réalisé par le "Relais Local d'Animation Cévennes".

**Contact :** RELANCE, Cécile Caillol - 04 66 56 50 82



COMPTE-RENDU

Premières rencontres  
PFIL Gard Initiative

Les premières rencontres de la PFIL Gard Initiative se sont déroulées le 13 avril dernier au sein de la CCI Alès-Cévennes. A cette occasion, Pascal **Resplandy** et André **Accosta**, respectivement ex-président et nouveau président de la PFIL Gard Initiative, Francis **Cabanat**, président de la CCI Alès-Cévennes et François **Belliard**, membre élu en charge de la PFIL Gard Initiative, ont présenté l'impact du prêt d'honneur de la plate-forme d'initiative gardoise ainsi que le dispositif alésien d'appui aux entreprises, l'accompagnement du porteur du projet et le nouveau dispositif régional PACTE (Programme d'Appui à la Création et à la Transmission d'Entreprise).

Sociétés  
individuelles  
de 0 à 3 ans  
(tous secteurs)

Pour 1€ prêté au porteur de budget PFIL, le système bancaire s'engage sur 3€

# PFIL – Gard Initiative Des prêts à taux 0%

## Crédits à l'initiative génératrice d'emploi

Plate-forme d'Initiative Locale, la PFIL exerce son activité sur les 4 bassins du Gard. L'objectif est de stimuler l'initiative génératrice d'emploi par l'octroi de prêts à taux 0%, dans le cadre de la création et la reprise d'entreprise. Son champ d'intervention est large puisque ouvert aux sociétés individuelles de 0 à 3 ans de tous secteurs.

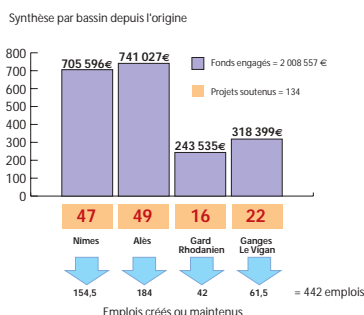
## Avec le soutien de la CCI

Membre du Conseil d'Administration et prescripteur de la PFIL, la CCI Alès-Cévennes intervient "avant, pendant et après" le processus d'obtention de prêt :

- 1) **accompagnement** du porteur de projet après diagnostic,
- 2) **montage du dossier**,
- 3) **présentation** du dossier au comité d'agrément de la PFIL (comité constitué de chefs d'entreprise, de banquiers et d'experts-comptables),
- 4) **suivi** des porteurs de projets, en particulier lors d'un premier développement.

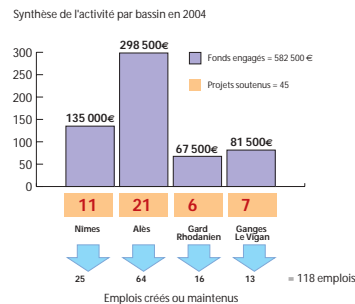
## 2M€ alloués depuis 6 ans

Depuis la création de la PFIL, 2.008.557€ ont été injectés dans l'économie locale via 168 prêts d'honneur accordés. Ces crédits gratuits ont permis à 134 entreprises représentant 442 emplois de se créer ou de se maintenir sur le département.



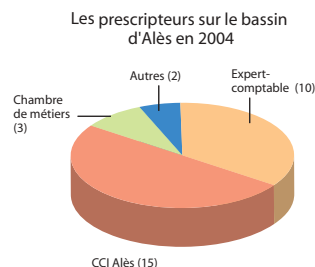
Sur les 582.500€ de fonds engagés pour le département en 2004, le montant des prêts consentis dans le bassin d'Alès s'élève à

298.500€, un montant record pour 21 dossiers traités avec succès assurant 64 emplois créés ou maintenus.



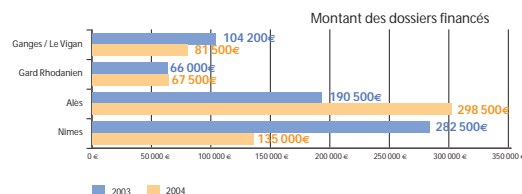
## Nombre de dossiers traités par prescripteur sur le bassin d'Alès en 2004

- CCI Alès-Cévennes : 15 (128.000€)
- Experts-comptables : 10
- Chambre de Métiers : 03
- Alès Myriapolis : 01



## Répartition des projets financés par secteur d'activité en 2003-2004

L'activité en valeur par bassin d'emploi en 2004 par rapport à 2003



En 2003, 25% des projets financés concernaient l'industrie. En 2004, changement de tendance : les 3/4 des secteurs investis correspondent aux segments du commerce de détail (alimentaire et non alimentaire, y compris l'artisanat) et des CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants).

## En conclusion...

**Prêt d'honneur accordé à titre personnel**

- **Montant :**  
de 4.500€ minimum à 23.000€ maximum.
- **Taux :** 0%.
- **Durée :**  
remboursement de capital sur 3 à 5 ans (avec possibilité d'un différé de 12 mois maximum).
- **Objectif :**  
renforcer les fonds propres de l'entreprise.
- **Additif :**  
emprunt bancaire complémentaire obligatoire.
- **Zone d'intervention :**  
Dpt du Gard + canton de Ganges.
- **Type d'activité :**  
tout secteur (sous conditions)

*NB : le porteur de projet peut bénéficier d'un parrainage lui permettant d'obtenir l'appui moral d'un entrepreneur afin de "gommer" les éventuelles difficultés rencontrées lors de la naissance de l'entreprise.*

**Contact :**

- 1**• PFIL Gard Initiative – 907, av. Maréchal Juin - 30000 Nîmes  
Président : André Accosta -  
Chargée de Mission :  
Laure Lenzotti  
Tél. : 04 66 62 80 46  
Fax : 04 66 62 80 47  
gardinitiative@wanadoo.fr
- 2**• CCI Alès-Cévennes – 8 rue Michelet - BP 39 - 30101 Alès  
Service Commerce Hôtellerie :  
Agnès Dal Cerro  
Tél. : 04 66 78 49 05  
Fax : 04 66 78 49 00  
commerce.hotellerie@ales.cci.fr

## Retours d'expérience PFIL

# Ils ont pris le relais

### Témoignage de François-Xavier Roche, Hôtel-restaurant L'Écusson



Périgourdin d'origine, François-Xavier Roche a repris l'été dernier l'hôtel-restaurant L'Écusson à Saint-Hilaire de Brethmas. Inauguré le 8 avril, le nouvel établissement

dispose de 24 chambres, avec piscine et vue sur les terres du Mas Bruguier. Dynamique et plein d'allant, ce gérant d'entreprise le reconnaît : sans l'obtention d'un prêt d'honneur par la PFIL, le projet n'aurait peut-être pas vu le jour... "Ce prêt m'a aidé à financer les premiers travaux d'embellissement ainsi que l'embauche d'une femme de chambre et d'un cuisinier." L'investissement semble bien fondé : dans un cadre bien plus accueillant qu'auparavant, la carte s'avère ici familiale et savoureuse, à prix doux, midi et soir. Souhaitons bonne chance et pleine réussite à ce nouvel acteur de la vie économique locale.

**Contact :** François-Xavier ROCHE  
04 66 30 10 52 • contact@hotel-ecusson.com

### Témoignage de Nathalie Avignon, Boulangerie "La Grange de Nathalie"



Par amour du bon pain, Nathalie Avignon a repris la boulangerie alésienne située rue Jean Perrin où elle a recréé l'ambiance cévenole des fournils d'autrefois. Ses pains spéciaux au levain, ses baguettes à l'ancienne, ses tartes et gâteaux faits maison lui ont amené une large clientèle. Mais cette belle aventure aurait tourné court sans le soutien de la PFIL et l'accompagnement de la CCI. "Avec la PFIL, j'ai bénéficié d'un prêt de 10.000€ qui m'a permis de surmonter un imprévu de taille, un dégât des eaux provenant du 1<sup>er</sup> étage ! Tous les travaux d'intérieur étaient à recommencer... Sans ce prêt à taux 0%, je ne sais pas comment j'aurais fait, ma banque m'ayant déjà accordé un prêt de 45.000€... Si je n'ai pas baissé les bras, c'est aussi en grande partie grâce au service de la CCI : Agnès Dal Cerro ne s'est pas contentée de suivre mon dossier, elle a su m'apporter un véritable soutien moral quand il le fallait, comme un coach !". Par amour du goût, Nathalie rêve maintenant à de nouveaux projets : communiquer sa passion aux enfants, en animant dans les écoles élémentaires des ateliers de démonstration de la fabrication du pain, avec dégustation à la clé !

**Contact :** Nathalie Avignon • 04 66 56 92 68